



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
DU 29 MARS 2010 A 19H00

Liste des présents

<b>Communes</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Suppléants</b>
HERMERSWILLER	Jean-Marie SCHWARTZMANN	
HOFFEN	Raymond ROTH Jacques SCHULER	
HOHWILLER	Ernest ROTT	
KEFFENACH	Alfred SCHNEIDER Georges WAGNER	
LEITERSWILLER	Raymond MERCK	
MEMMELSHOFFEN	Georges ESCHENMANN	
RETSCHWILLER	Charles GRAF Jean-Luc KNOERR	
SCHOENENBOURG	Jean-Pierre SCHEIDT Dominique WEISHAAR	
SOULTZ S/S FORETS	Pierre MAMMOSSER Denise EHRHARD Lucienne HAAS Marie-José SCHALLER Jean-Michel STEPHAN	
SURBOURG	Christophe SCHARRENBARGER Olivier ROUX Claude SCHMITT Charles DIRGALA	

Elus présents : 21

Membre absent excusé : Jean-Marc ZACHER

Membre absent excusé et remplacé : Eric HUBERT

Suite à l'invitation du Président M Charles GRAF, le Conseil Communautaire s'est réuni le lundi 29 mars 2010 à 19h00 au siège à Hohwiller. L'ordre du jour comportait neuf points :

1. Approbation du procès verbal de la séance du 22 mars 2010.
2. Vote du compte de gestion 2009 BP et BA.
3. Vote du compte administratif 2009 BP et BA.
4. Affectation de résultat d'exploitation 2009 BP.
5. Fixation des taux.
6. Vote du budget 2010 BP et BA.
7. Désignation de la Commission concernant le concours d'architectes dans le cadre du projet d'implantation des activités périscolaires.
8. Modification des périmètres des monuments historiques.
9. Divers.

Point un de l'ordre du jour : **Approbation du procès verbal de la réunion du 22 mars 2010 :**

Le Conseil Communautaire, adopte par 18 voix et 3 abstentions, le compte rendu de la séance du 22 mars 2010.

Point deux de l'ordre du jour : **Vote du compte de gestion 2009 BP et BA :**

Le Président invite M le Trésorier à présenter les comptes de gestion 2009. M TORTEROTOT informe le Conseil des différentes opérations réalisées en matière de fonctionnement et d'investissement aussi bien au niveau du budget principal que du budget annexe. Il confirme les résultats de clôture de l'exercice 2009 qui sont conformes aux écritures enregistrées. Les comptes de gestion sont ainsi adoptés à l'unanimité.

Point trois de l'ordre du jour : **Vote du compte administratif 2009 BP et BA :**

Le Président cède la parole à M Christophe SCHARRENBARGER Vice-président pour la présentation des comptes administratifs et propose de quitter la salle. M SCHARRENBARGER présente alors le compte administratif du budget principal et du budget annexe :

**a) Budget principal**

<b><u>Section d'exploitation</u></b>		<b><u>Section d'investissement</u></b>	
Dépenses	942 183,12 €	Dépenses	419 913,79 €
Recettes	1 190 134,86 €	Recettes	173 099,07 €
<b>Excédent 2009</b>	<b>247 951,74 €</b>	<b>Déficit 2009</b>	<b>246 814,72 €</b>
Excédent reporté	332 345,24 €	Excédent reporté	116 264,90 €
<b>Excédent de clôture</b>	<b>580 296,98 €</b>	<b>Déficit de clôture</b>	<b>130 549,82 €</b>

**Restes à réaliser**

Dépenses	125 600,00 €
Recettes	90 900,00 €

**Déficit : 34 700,00 €**

**Excédent réel compte tenu des restes à réaliser : 415 047,16 €**

## **b) Budget annexe**

<b><u>Section d'exploitation</u></b>		<b><u>Section d'investissement</u></b>	
Dépenses	2 101 971,22 €	Dépenses	1 428 695,54 €
Recettes	2 084 569,31 €	Recettes	1 434 840,34 €
<b>Déficit 2009</b>	<b>17 401,91 €</b>	<b>Excédent 2009</b>	<b>6 144,80 €</b>
Déficit reporté	37 388,89 €	Excédent reporté	166 423,13 €
<b>Déficit de clôture</b>	<b>54 790,80 €</b>	<b>Excédent de clôture</b>	<b>172 567,93 €</b>

**Excédent réel : 117 777,13 €**

Le Conseil Communautaire, adopte à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe 2009. M SCHARRENBARGER informe le Président de l'adoption des comptes administratifs et lui cède à nouveau la présidence.

### **Point quatre de l'ordre du jour : Affectation de résultat d'exploitation 2009 BP :**

Le Président propose l'affectation de résultat 2009 comme suit :

- d'affecter au compte 1068 du budget primitif 2010 la somme de 165 249,82 € à la couverture du déficit d'investissement.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat.

### **Point cinq de l'ordre du jour : Fixation des taux :**

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les taux applicables en 2010. Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité, d'une part de maintenir les taux de 2009 pour les taxes locales et de fixer le taux pour la TPZ de la manière suivante :

#### **1) Taxes locales**

- Taxe d'habitation 0,943 %.
- Taxe foncière bâti 1,06 %.
- Taxe foncière non bâti 4,40 %.
- Taux relais 0,889 %.

#### **2) Taxe professionnelle de zone**

- TPZ 10,76 %.

### **Point six de l'ordre du jour : Vote du budget principal et annexe 2010 :**

Le budget primitif concernant le budget principal en section de fonctionnement et d'investissement d'une part et le budget annexe ZA d'autre part sont présentés à l'assemblée. Après quelques précisions,

le Conseil Communautaire, vote les crédits proposés et approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2010, à savoir :

### **1) Budget principal**

Section de fonctionnement

**Recettes et dépenses : 1 393 886,16 €**

Section d'investissement

**Recettes et dépenses 649 225,98 €**

### **2) Budget annexe ZA**

Section de fonctionnement

**Recettes et dépenses : 2 234 559,16 €**

Section d'investissement

**Recettes et dépenses 1 506 307,16 €**

### **Point sept de l'ordre du jour : Désignation des membres de la Commission concernant le concours d'architectes dans le cadre du projet d'implantation des activités périscolaires :**

Le Président rappelle aux élus la nécessité de la création de la Commission concernant le concours d'architectes dans le cadre du projet d'implantation des activités périscolaires. Après avoir débattu, le Président décide d'arrêter la composition des représentants comme suit :

- M Charles GRAF.
- M Christophe SCHARRENBARGER.
- M Raymond ROTH.
- M Alfred SCHNEIDER.

### **Point huit de l'ordre du jour : Modification des périmètres des monuments historiques :**

Le Président informe le Conseil que la question de modification des servitudes d'utilité publique relatives aux abords des Monuments Historiques dans plusieurs communes a été soulevée. Ainsi la mise en place d'un P.L.U permet de modifier les servitudes (rayon de 500 mètres) avec l'application d'un Périmètre de Protection Modifié (PPM) qui permet d'adapter la servitude au Monument. Il rappelle également que la Communauté de Communes du Sultzerland abrite 7 monuments historiques générant des périmètres sur 5 communes (Sultz-sous-Forêts (3) dont l'un impactant Retschwiller, Hohwiller (1), Surbourg (2) et Leiterswiller (1).

Le Président fait part à l'ensemble du Conseil que l'Architecte des Bâtiments de France est en mesure de réaliser les études nécessaires à ces PPM.

Le Conseil Communautaire, après avoir débattu, décide à l'unanimité, de lancer ces études et de les confier à l'Architecte des Bâtiments de France.

Point huit de l'ordre du jour : DIVERS :

- 1) Portage de repas :** Le Président informe le Conseil Communautaire que les services de l'ABRAPA ont sollicité une contribution supplémentaire concernant le portage de repas. Après avoir débattu, le Conseil, décide à l'unanimité, de participer à hauteur de 1,00 € par portage de repas et autorise le Président à signer l'avenant.
  
- 2) Demande d'implantation ZA :** Le Président évoque le projet d'implantation d'une société spécialisée dans le sciage de bois et demande au Conseil de prendre position. Après discussion, il a été décidé de ne pas réserver de suite favorable à cette demande.

**Prochaine réunion : 20 mai 2010 à 19 heures**

**Veillez afficher le compte rendu en Mairie**

Le Président de la Communauté de Communes du Soutzerland  
Monsieur Charles GRAF

La secrétaire de séance  
Madame Annick KNOLL